



Stiftung Schweizerisches Notariat
Fondation Notariat Suisse
Fondazione Notariato Svizzero

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012

Introduction

Inscrite au registre du commerce le 17 juillet 2004 (FOSC du 21 juillet 2004) et placée sous le contrôle de l'autorité fédérale de surveillance des fondations le 8 novembre 2004, la Fondation Notariat Suisse conclut, en 2012, son huitième exercice social.

Elle est dirigée par un Conseil de fondation, lui-même assisté par une Commission « Formation » et une Commission « Nouvelles Technologies ».

Conseil de fondation

En 2012, le Conseil de fondation a tenu deux séances (les 6 mars et 20 septembre 2012). Des décisions par voie circulatoire ont en outre été prises les 4 et 29 juin 2012.

Au chapitre formation, l'organisation du 5^{ème} séminaire de la Fondation prévu le 27 août 2013, à Zurich, et le 12 septembre 2013, à Lausanne, a retenu, durant l'année 2012, toute l'attention du Conseil et de la Commission Formation, plus précisément de ses sous-groupes en Suisse alémanique et romande.

Dans le domaine des « Nouvelles Technologies », la Fondation détient toujours une participation dans la société SDMS SA et elle y occupe un siège au Conseil d'administration (par l'intermédiaire de son conseiller M^e Pierre-Philippe Courvoisier). Le système d'archivage électronique des actes créé par SDMS SA est en exploitation dans le canton de Vaud depuis le printemps 2012 ; par contre, le projet de registre suisse des « personnes habilitées à dresser des actes authentiques » ne pourra être effectif que suite à une procédure d'appel d'offres de la Confédération, au mieux en 2013.

M^e Philippe Frésard, à Berne, et M^e Rudolf Fasler, à Aarau, demeurent secrétaire du Conseil, resp. comptable de la Fondation, alors que la société Buchhaltungsservice J. Wälti, à Safenwil, est l'organe de révision.

Au niveau de la composition et de la constitution du Conseil de la Fondation Notariat Suisse, M^e Michel Monod fonctionne comme président alors que les autres membres du Conseil sont M^{es} Etienne Jeandin (vice-président), André Brunner, Klaus Bürgi, Pierre-Philippe Courvoisier, Alfio Mazzola, Grégoire Piller, M. le Prof. Denis Piotet (représentant du Comité consultatif) et M. Jürg Schmid.

Comité consultatif

Le Comité consultatif n'a tenu aucune séance en 2012.

Commission Formation

La Commission Formation n'a tenu aucune séance plénière en 2012. La planification et l'organisation des deux séminaires prévus en 2013 ont été accomplies de manière très professionnelle dans les sous-groupes de travail composés de M^e André Brunner et MM. Jörg et Jürg Schmid en Suisse alémanique, et de M^{es} Etienne Jeandin, Michel Mooser et Franco del Pero en Suisse romande.

Commission Nouvelles Technologies

La Commission Nouvelles Technologies n'a pas tenu de séance en 2012.

Lors du second semestre 2012, le secrétaire du Conseil de fondation a par contre participé à de nombreuses séances relatives aux réquisitions d'inscription électroniques au registre du commerce, essentiellement, mais aussi au registre foncier, à Berne.

Divers

A noter que les choses ont pris une tournure tout à fait inattendue lors des derniers jours de l'exercice social 2012 puisque, les 14 et 19 décembre 2012, l'Office fédéral de la justice a lancé deux avant-projets de révision du Code civil suisse (forme authentique) et de modification du Code des obligations (droit du registre du commerce et adaptation des droits de la société anonyme, de la société à responsabilité limitée et de la société coopérative), deux thèmes qui touchent le notariat de plein fouet et qui vont grandement occuper la Fondation début 2013.

Berne, le 25 février 2013

FONDATION NOTARIAT SUISSE

Michel Monod, président

Etienne Jeandin, vice-président